Pour plus d'information

INGLE[MC]
INTERNATIONAL

Ingle International & Imagine Financier
460, rue Richmond Ouest, bureau 100
Toronto (Ontario) M5V 1Y1

Téléphone : 1 800 360-3234
Télécopieur : 1 877 844-6453
assistance@ingleinsurance.com
www.ingleinsurance.com

Souscrite auprès de :

ROYAL & SUNALLIANCE

Administrée par :

etfs[MD]

Ce dépliant ne sert qu'à des fins promotionnelles et ne constitue pas un contrat ni une offre d'assurance. Il vous renseigne sur les garanties offertes par la Royal & Sun Alliance du Canada, société d'assurances, sans préciser toutes les conditions et exclusions applicables. Le contrat d'assurance prévaut dans tous les cas. Les garanties et les produits décrits peuvent être modifiés sans préavis.

L'Assurance voyage pour soins médicaux d'urgence Médi-Sélect Avantage[MD] est souscrite auprès de la Royal & Sun Alliance du Canada, société d'assurances et est administrée par Voyage Expert Sécurité Financière (E.T.F.S.) inc.

MD Médi-Sélect Advantage est une marque déposée de Voyage Expert Sécurité Financière (E.T.F.S.) inc.

MD Le logo **etfs** est une marque déposée de Voyage Expert Sécurité Financière (E.T.F.S.) inc.

MC Le logo **etfs** et le slogan Solutions voyage & santé sont des marques de commerce de Voyage Expert Sécurité Financière (E.T.F.S.) inc.

MC Le logo Royal & SunAlliance est une marque de commerce appartenant au Royal & Sun Alliance Insurance Group plc et utilisée sous licence par la Royal & Sun Alliance du Canada, société d'assurances.

TM Le logo INGLE est une marque de commerce autorisée sous licence par Ingle International inc.

10 01 BRO FCA 0808 OPN 10 26 BRO FCA 0808 OVP

.:Médi-Sélect Avantage[MD]

/Assurance voyage pour soins médicaux d'urgence

Pour retraités migrateurs et voyageurs canadiens

etfs[MC]
SOLUTIONS VOYAGE & SANTÉ

Peu importe où que vous soyez, **nous serons là pour vous !**

Sans assurance voyage, une urgence médicale loin de la maison peut causer des difficultés financières considérables et beaucoup de soucis ; cela peut même gâcher complètement des vacances ou un voyage prolongé. Ne mettez pas votre sécurité financière ni votre tranquillité d'esprit en péril. Évitez à vos proches et à vous-même les dépenses et les angoisses inutiles en souscrivant l'assurance voyage pour soins médicaux d'urgence **Médi-Sélect Avantage** d'**etfs**. On ne peut pas prédire l'avenir, mais on peut s'y préparer !

Les retraités migrateurs et les voyageurs canadiens ne sont pas toujours conscients du coût élevé des soins médicaux et hospitaliers obtenus à l'extérieur de leur province ou territoire de résidence et les régimes d'assurance maladie provinciaux ne couvrent plus l'intégralité de ces coûts. Cette assurance procure aux Canadiens une assurance voyage pour soins médicaux d'urgence qui répond à leurs besoins en assurance à l'extérieur de la province et du pays. Qu'il s'agisse de la conception des programmes, de l'assistance ou du règlement des sinistres, tous les services de **Médi-Sélect Avantage** sont dispensés au même endroit afin que vous puissiez voyager en toute confiance et apprécier votre voyage l'esprit en paix.

.: Programmes souples et quantités d'options

- **Aucune limite d'âge.**
- **Options de franchise offertes aux proposants âgés de 55 ans ou plus.**
- **Régime annuel multivoyage :** 9, 16, 30 ou 60 jours à l'extérieur du Canada. Inclut un nombre illimité de voyages au Canada, à l'extérieur de votre province ou territoire de résidence.
- **Régime annuel multivoyage avec forfait multirisque :** offre une couverture pour une urgence médicale, pour l'annulation ou l'interruption du voyage, pour les bagages et les effets personnels, ainsi qu'une couverture en cas de décès accidentel ou de mutilations pour les voyages allant jusqu'à 9, 16, 30 ou 60 jours à l'extérieur du Canada. Ce forfait offre également une couverture médicale pour des voyages d'une durée illimitée au Canada, à l'extérieur de votre province ou territoire de résidence.
- **Régime quotidien voyage unique :** jusqu'à 182 jours (212 pour les résidants de l'Ontario), à l'extérieur de votre province, territoire de résidence ou du Canada.
- **Régime Canada :** voyagez au Canada (à l'extérieur de votre province ou territoire de résidence) à un prix AVANTAGEUX et sans questionnaire médical.
- **Régime vacances express pour les 55 à 74 ans :** voyagez jusqu'à 15 jours à l'extérieur du Canada sans questionnaire médical.

.: 5 millions $ CA de couverture*

Voici une liste de quelques-unes de nos nombreuses garanties :

- Hospitalisation et honoraires de médecin
- Soins paramédicaux
- Infirmière privée
- Services d'ambulance
- Prescriptions (provision pour 30 jours pour une nouvelle prescription)
- Transport aérien d'urgence
- Retour du compagnon de voyage assuré
- Soins dentaires en cas d'accidents et soulagement urgent d'une douleur aux dents
- Dépenses personnelles (incluant l'hébergement et les repas)
- Rapatriement et préparation de la dépouille
- Évacuation d'urgence

.: Garanties supplémentaires incluses dans le Régime annuel multivoyage avec forfait multirisque

- Annulation et interruption de voyage
- Bagages et effets personnels
- Décès accidentel et mutilations

* Certaines conditions, restrictions et exclusions peuvent s'appliquer.

.: Service d'assistance à votre portée, jour et nuit

Lorsque survient une situation d'urgence, le sentiment qu'on s'occupe bien de vous est souvent le gage d'une guérison rapide et complète. Le temps constitue également un facteur critique. Notre ligne téléphonique multilingue sans frais, disponible jour et nuit, vous garantit des réponses rapides à vos questions. Une équipe de spécialistes expérimentés coordonne et supervise le traitement, fournit un soutien au patient et à sa famille et organise le transport du patient vers son lieu d'origine ou jusqu'au plus proche établissement de santé approprié.

Nos services personnalisés ne s'arrêtent pas aux soins médicaux dispensés. Dans notre poursuite de l'excellence, nous accordons autant d'importance au traitement rapide de vos demandes de règlement. Ainsi, pour améliorer le processus de demandes de règlement, nous prenons des dispositions de paiement direct avec les hôpitaux, médecins et autres fournisseurs participants.